

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	40
Nombre de bulletins dans l'urne	27
Taux de participation	67,50 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	25
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges	6

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Nb de sièges
M. Jacoupy Stéphane	2	8,00 %	0
<u>FSEG</u>	23	92,00 %	6
Total	25	100 %	

Détails de la liste "M. Jacoupy Stéphane"

Nom du candidat	Élu ?
JACOUPY Stéphane	

Détails de la liste "FSEG"

Nom du candidat	Élu ?
<u>NEUKAM</u> Marion	Élue
<u>BOILLEY</u> <u>Christophe</u>	Élu
<u>BOLTZ</u> Marie	Élue
<u>SAADAQUI</u> Jamel	Élu
<u>CULLMANN</u> <u>Sabine</u>	Élue
<u>LORENTZ</u> André	Élu

Détail des calculs d'attribution des 6 sièges

Calcul du quotient électoral : 4.17	
Nombre de bulletins valablement exprimés / Nombre de sièges = 25 / 6 = 4.17	
Attribution de 5 sièges à la liste "FSEG" :	
Moyenne des voix / Quotient électoral = 23 / 4.17 = 5.515587529976	
Attribution des sièges à la majorité relative	
Attribution du siège 6 au plus fort reste :	
- Liste "M. Jacoupy Stéphane" :	
- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = 2 - (0 x 4.17) = 2	
- Liste "FSEG" :	
- Moyenne des voix - (Nombre de sièges x Quotient électoral) = 23 - (5 x 4.17) = 2.15	
Attribution du siège 6 à la liste : FSEG	
AFFECTATION DES SIEGES	
Affectation de 6 sièges à la liste FSEG	
- Un siège est attribué à NEUKAM Marion (ordre de la liste)	
- Un siège est attribué à BOILLEY Christophe (ordre de la liste)	
- Un siège est attribué à BOLTZ Marie (ordre de la liste)	
- Un siège est attribué à SAADAOUI Jamel (ordre de la liste)	
- Un siège est attribué à CULLMANN Sabine (ordre de la liste)	
- Un siège est attribué à LORENTZ André (ordre de la liste)	
=> 3 femmes et 3 hommes sont élus	